

SAINT-DENIS  
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS  
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-  
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE  
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE  
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS  
ACTION SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

## > Forum des associations Une nouvelle formule cette année



Cette année, en raison des conditions sanitaires, le forum s'est tenu au Pré Curt durant toute la journée. Organisé par Pôle Pyramide, il a accueilli près de 300 visiteurs. Initialement prévu à la salle des fêtes, l'organisation a dû être revue à la dernière minute afin de répondre aux mesures instaurées début septembre. Une trentaine de structures étaient présentes et ont pu exposer leurs activités dans le courant de la matinée. L'après-midi, des démonstrations et des séances « découverte » ont été proposées au gymnase.

« Dans l'ensemble, les associations et les visiteurs étaient plutôt satisfaits, explique Loredana Ienco, de Pôle Pyramide. Nombre d'entre eux nous ont dit que c'était plus sympa de l'avoir organisé en extérieur. Le public savait ce qu'il venait voir et avait ciblé ses visites. Malgré tout, nous avons pu noter que beaucoup ont fait le tour du forum. Notre objectif, en cette année particulière, était que les associations reprennent contact entre elles, ainsi qu'avec leurs adhérents et les nouveaux habitants. Le midi, un repas a été proposé par le comité des fêtes. L'après-midi a été plutôt calme en revanche. À 17h cependant, nous avons assisté à l'inauguration du nouveau mur d'escalade qui a attiré du monde. »

### > Le repas de midi

#### Une nouveauté cette année

« À la demande de la municipalité, nous avons organisé un repas en plein air le midi, afin que la manifestation puisse durer dans le temps, indique Denis Calland, co-président du comité des fêtes. Cette



prestation n'avait jamais été faite. Nous avons proposé un barbecue et 125 repas ont été servis. Tout le monde était très content. Comme nous ne voulions pas porter seuls ce projet, nous avons sollicité les associations de la commune afin d'être nombreux à participer. Seule Roc'Altitude a répondu présente. Les bénéfices de l'opération seront partagés entre nous. C'était aussi l'objectif. »

### > Moment convivial en extérieur

Cette nouvelle version du forum a su trouver ses adeptes. En effet, tel qu'en témoignent les associations, c'était « une très bonne idée de l'organiser en extérieur, surtout que le temps était parfait. Le repas de midi était de très bonne qualité et c'était très agréable de déjeuner en plein air. Nous avons passé un moment convivial, et ce, même si la fréquentation n'était pas au niveau des autres années, ce qui était prévisible avec la situation difficile que nous connaissons... »

Cette nouvelle formule est bien sûr amenée à se perfectionner et tous les retours, qu'ils soient positifs ou négatifs, ont été pris en compte.

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

## La transition écologique, fil rouge du mandat

Avec l'arrivée de l'automne, il est encore trop tôt pour tirer les enseignements définitifs de l'année 2020. Avec la crise sanitaire, elle restera sans nul doute dans l'histoire comme une année bien singulière. Une année, sinon à oublier, à mettre entre parenthèses. C'est le constat fait par beaucoup d'entre nous, dans les nombreuses assemblées générales que tiennent les associations depuis la rentrée. Que d'événements annulés, de temps et d'énergie perdus ou encore de frustration de ne pas pouvoir vivre normalement. Rappelons-nous tous que le plus important reste notre santé et celle de nos proches et que l'application des gestes barrières, si contraignante soit-elle, contribue à tous nous protéger.

L'activité communale a elle aussi été impactée. Malgré tout, depuis la rentrée les projets avancent de nouveau : l'important, mais nécessaire chantier de remise à niveau de la voirie rurale a débuté il y a quelques semaines et durera plusieurs années. Dans le centre village, la requalification de l'allée des sports en mail arboré est en cours. Le projet de modernisation de la rue des grandes Cadalles a été rediscuté avec les riverains et devrait pouvoir débuter début 2021. D'autres projets moins visibles, mais tout autant essentiels sont également à l'étude par les commissions municipales réinstallées en début d'été. Ils concernent notamment l'accueil enfance jeunesse, le soutien aux associations ou les services aux habitants.

Cette année nous a rappelé à la réalité du changement climatique et à ses répercussions sanitaires, économiques ou sociétales. À nous d'anticiper au plus tôt pour mieux nous adapter. C'est à ce titre que la première délibération du conseil municipal a acté notre implication dans le pacte de transition. Vous en trouverez une présentation dans ce journal. Cet engagement est plus que symbolique. Il correspond à un choix fort, cohérent avec nos engagements de longue date en matière de développement durable. En tant que collectivités, il nous revient de contribuer à faire évoluer, pour vous et avec vous, nos politiques locales et nos pratiques pour être aujourd'hui acteurs du changement, condition sine qua non de moins le subir demain.



## ÉCHOS DU CONSEIL

### Affaires générales, finances et ressources humaines

- Engagement de la commune dans le Pacte pour la transition
- Élections et désignations des conseillers municipaux appelés à siéger dans les organismes extérieurs
- Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture d'électricité auprès du SIEA
- Création d'une prime exceptionnelle pour les agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire
- Dépôt de demandes de subventions pour l'aménagement de l'allée des sports, la mise en place d'un système de vidéo-protection mobile de voie publique et la réalisation de travaux complémentaires de mise aux normes accessibilité à l'école du Village

### Aménagement, foncier et cadre de vie

- Convention avec la SARL Ain Auto Assistance relative au fonctionnement de la fourrière automobile de la commune

- Approbation d'une convention avec la SAS Isolidarité d'incitation à la réalisation de travaux d'économie d'énergie financés par le dispositif des certificats d'économie d'énergie

### Vie locale et culture

- Convention d'occupation précaire/ location d'un local communal à l'association « La Bergère et le Crapaud »
- Cession à titre gratuit d'ouvrages historiques anciens à la commune de Bourg-en-Bresse
- Versement d'une aide financière à deux artistes pour l'organisation d'une exposition de photographies

### Élection

- Élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants autorisés à voter aux élections sénatoriales.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)

## ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

Le CME et le CMJ ont pour mission de permettre aux enfants (CM1-CM2) et aux jeunes (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) de découvrir le fonctionnement de la commune et d'en devenir des acteurs à part entière. Ils seront, durant les deux années de leur mandat, les interlocuteurs des autres enfants et jeunes auprès du conseil municipal d'adultes.

Ils sont amenés à réfléchir et à construire des projets en rapport avec les sujets qu'ils souhaitent aborder, ou avec les thématiques proposées par la municipalité.

À ce sujet, la transition citoyenne étant une priorité du nouveau mandat, il sera proposé aux enfants et aux jeunes différents thèmes tels que :

- Les déplacements doux
- Faire revenir la végétation en ville
- Protéger la biodiversité
- Les enjeux d'une alimentation saine et locale
- L'attention portée aux personnes fragiles socialement ou physiquement
- La réduction des déchets

### > Les nouveaux CME et CMJ sont en place



Le premier conseil municipal des enfants et des jeunes a eu lieu samedi 10 octobre. Sur 24 inscrits, il y a 21 CME et 3 CMJ. Seize élèves viennent de l'école du Village, quatre de l'école du Peloux, un de l'école des Lilas, deux du collège Yvon Morand et un des Amandiers de Brou.

### > Les conseillers élus pour deux ans sont :

Bachiri Mayssa, Bourriz Camila, Bruneau Bertille, Bulher Loup, Chanu Anis, Delley Candice, Cuneo Yalle Chloé, Demest Julia, El Azouzi Inès, Galien Clémone, Gunia Anaé, Haenggi Manon, Large Coquerel Corentin, Martin Aymeric, Michon Nessa, Perdris Inès, Perdris Louna, Perret Bonin Victorie, Pintalssigo Laura, Robine Camille, Zeka Erblina, Berthillier Milan, Verne Théo et Gleyze Milo.



# > La commune s'engage dans le pacte pour la transition Et intensifie son action pour plus d'écologie et de solidarité

La première mesure que le conseil municipal nouvellement élu a votée fut d'engager la commune dans le pacte pour la transition.

L'échelle locale est primordiale pour la transition écologique, sociale et démocratique, et les élections municipales de mars 2020 ont été un moment clé pour encourager cette transition partout en France. Le Pacte pour la Transition regroupe 32 mesures concrètes et 3 principes transversaux pour construire des communes plus écologiques et plus justes. L'objectif est d'inspirer et d'accompagner les habitants et les élus locaux qui souhaitent œuvrer à transformer nos communes.

Ces 32 mesures ont été rédigées par 60 organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'experts. Elles s'accompagnent notamment de fiches techniques comprenant des retours d'expérience de communes qui ont déjà mis en œuvre les mesures.



« Le pacte est porté par un grand nombre d'associations, explique Guillaume Fauvet. Chacune d'elles a communiqué sur le principe de ce dernier et a sollicité les collectivités pour y adhérer. Plusieurs élus ont eu connaissance par leurs réseaux respectifs (réseaux sociaux, newsletter, presse nationale) de l'existence de ce pacte. Une présentation a ensuite été faite à l'ensemble des élus pour faire connaître l'initiative et pour partager l'opportunité de s'y engager. »



## > Les mesures sur lesquelles Saint-Denis s'engage



« La commune a choisi de s'engager sur 13 mesures, souligne Samuel Corbaux, conseiller municipal, car l'objectif est de se lancer correctement dans cette démarche et être sûr d'y parvenir. Pour chaque mesure, il y a trois

niveaux d'engagement, ce qui permet une progressivité. Nous n'avons pas créé de commission "pacte" dans la mesure où c'est transversal et que ça concerne toutes les commissions. Plusieurs élus seront cependant référents afin de centraliser les informations. Nous sommes en train de créer nos outils, avec notamment une grille d'évaluation qui nous permet

de passer au crible tous les projets à venir et de voir quelle réflexion nous pouvons y associer. Il ne s'agit pas d'une certification, mais d'un engagement moral. Quand les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons une cérémonie un peu plus officielle pour présenter cet engagement fort de la commune à la population. »

### > Plusieurs éléments ont contribué à l'adhésion de la nouvelle municipalité à cette démarche

« Sur le fond tout d'abord, nous avons passé le programme de Saint-Denis Ensemble au filtre des propositions du pacte, poursuit Guillaume Fauvet. Plus d'une douzaine coïncidait pleinement. Donc l'engagement était de ce point de vue assez cohérent avec nos axes de travail, mais aussi avec les valeurs et les mots-clés guidant notre projet. Ces engagements ne sont pas nouveaux à Saint-Denis. Ils remontent même de longue date dans plusieurs domaines (implication citoyenne, approche environnementale notamment) même si on ne la formalisait pas clairement. Face aux urgences climatiques, énergétiques, environnementales, mais aussi sociales et sociétales, il nous semble important de poursuivre pour ne pas dire amplifier nos actions, pour, à notre niveau, contribuer à l'action locale et la prise en compte de ces enjeux dans les choix que nous aurons à porter. Sur la forme ensuite, il nous semblait essentiel de faire partie des collectivités qui affichent leur engagement pour les partager avec les forces vives du territoire que ce soit sur la commune ou à l'échelle du bassin de vie. »

### > Les trois principes transversaux

- Sensibilisation et formation à la transition
- Coconstruction des politiques locales
- Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

 **POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.pacte-transition.org](http://www.pacte-transition.org)

## > Les 13 mesures choisies parmi les 32 proposées

### Qualité de vie et biodiversité : pour un développement maîtrisé et un environnement préservé

- N° 1 Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables
- N° 4 Donner la priorité au logiciel libre
- N° 7 Proposer une alimentation biologique
- N° 9 Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.
- N° 10 Protéger la ressource en eau
- N° 11 Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive
- N° 13 Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre
- N° 15 Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo)

### Justice sociale et solidarité : pour bâtir une commune qui respecte le droit et la dignité de tous

- N° 21 Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté
- N° 23 Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant
- N° 24 Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous
- N° 25 Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique

### Implication citoyenne : pour développer le dialogue et la concertation avec les habitants

- N° 29 Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature

## > Travaux et urbanisme

### De nombreux projets ont vu le jour

#### > Le lotissement les Aviateurs Les maisons ont été livrées

Ce nouvel ensemble d'habitations allie qualité de vie, typologie écologique et loyer très raisonnable. C'est un pari réussi pour la municipalité précédente et actuelle, en partenariat avec le bailleur social, Logidia. Les 24 pavillons (13 T3, 10 T4, 1 T5, dont 2 sont équipés pour personnes à mobilité réduite) sont tous équipés de panneaux photovoltaïques, de jardinet d'entrée, de terrasse et de jardin. Ils ont été livrés le 31 juillet aux 73 habitants de la rue Roland Garros. Les arbres seront plantés en novembre par Logidia.

**À noter :** 430 demandes furent enregistrées pour ces 24 pavillons...



#### > Vallon de la Viole

##### Le kiosque est installé

Lieu de regroupement et de rencontres, le kiosque du vallon a été réalisé par un artisan de la commune et il est désormais installé.

Sa vocation est d'accueillir de petites animations ou des concerts.



## > Rue des Lazaristes et rue des Cadalles

### Voie centrale banalisée : priorité aux cyclistes



Les rues du Val de Richagnon, des Lazaristes et des Cadalles ont été aménagées avec la mise en place d'une CVCB (chaussée à voie centrale banalisée). La CVCB permet de prendre en compte les cyclistes dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

#### > Comment circuler ?

Une chaussée à voie centrale banalisée est une voie unique, sans sens de priorité et sans marquage axial, avec deux accotements larges sur les côtés. Ces accotements revêtus sont appelés rives.

Les véhicules motorisés roulent sur la voie centrale bidirectionnelle. Les piétons et les cyclistes quant à eux sont invités à circuler au centre de l'accotement.

Les rives ne sont pas des bandes cyclables et peuvent donc, en cas de besoin, être chevauchées par les véhicules motorisés.

Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens : les deux véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale. En situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.



## > Déploiement de la fibre optique

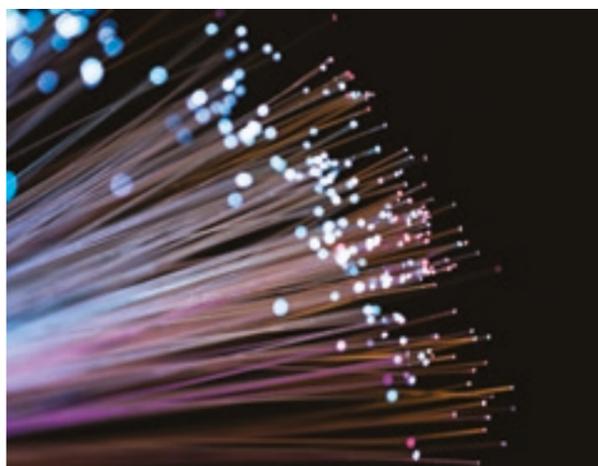
### Le déploiement est en cours. L'objectif est que les travaux soient terminés le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Dans ce cadre, Orange construit un nouveau réseau et cherche à utiliser au maximum les infrastructures de génie civil existantes (fourreaux, poteaux, éclairage public, potelets en façade...). Pour des raisons de sécurité, des études de charge sont menées sur tous les poteaux susceptibles d'être utilisés. Elles permettent a priori de réutiliser les poteaux existants dans 80 % des cas. Néanmoins, pour les 20 % restant, ce n'est pas possible, car il faut tenir compte du poids additionnel des nouveaux câbles, de l'emplacement des réseaux existants, du respect des distances de sécurité électriques...

Certains câbles de téléphones vont être enlevés, mais s'ils alimentent plusieurs maisons, ils devront rester en place tant que toutes les personnes raccordées au même poteau n'auront pas adhéré à la fibre.

D'autre part, les anciens poteaux sont mixtes : téléphone et électricité (éclairage public et électricité des foyers).

Aussi, pendant plusieurs années, la commune verra le nombre de ses poteaux s'accroître.



**À noter :** lorsque les poteaux sont installés et que la fibre est posée, il faut que les administrés attendent a minima 15 jours avant de demander leur raccordement.

### À SAVOIR

#### > Allée des sports

##### Les travaux d'aménagement du mail paysagé ont commencé

Les travaux ont démarré le 7 septembre pour une durée prévisionnelle de trois mois. Cette voie sera réservée aux modes de circulations apaisés (vélos et piétons), tout en laissant la possibilité aux services techniques, aux pompiers et aux transporteurs livrant la crèche d'y circuler en cas de besoin. Elle ne sera pas droite, mais sinueuse. De nombreux arbres seront plantés pour offrir un espace ombragé, et la verdure sera privilégiée. Ce sera un peu « le poumon » du centre du village. Plusieurs bancs seront également installés. L'idée est que les habitants puissent se promener le long d'un chemin arboré et agréable.

#### > Le Clos des Viards

##### Les travaux viennent de démarrer



Les travaux ont démarré le 14 septembre et dureront entre 18 mois et 2 ans. Il comportera 22 pavillons dont 10 seront accessibles en PSLA\* et 12 en VEFA\*.

La commune a acheté le terrain et le programme est porté par Ain Habitat. Un large choix d'agencements sera possible.

Une réunion publique d'information a eu lieu le 16 septembre dernier.

**À noter :** 40 % des maisons sont déjà réservées.

\*PSLA : prêt social location-accession

\*VEFA : vente en état futur d'achèvement

#### > Dossier catastrophe naturelle

Si les administrés le souhaitent, ils peuvent déposer en mairie des dossiers de demandes de catastrophe naturelle de sécheresse. En fonction du nombre de dossiers reçus, la commune pourra éventuellement faire une demande auprès de la préfecture pour la prise en compte et l'ouverture d'un dossier catastrophe naturelle.

## > Commission «implication citoyenne»

Toujours plus proche des citoyens

« Lors du mandat précédent, une cinquantaine de réunions publiques dans différents quartiers ont été organisées, explique Valérie Féraud, conseillère municipale déléguée à l'implication citoyenne. Les habitants ont été sollicités à l'occasion de différents projets, comme ce fut le cas en urbanisme avec le réaménagement des voiries (rues de la Charpine, Nungesser et Coli...), ou pour la création de nouveaux lotissements (clos Saint-Vincent, la Forge...).

Pour ce nouveau mandat, nous souhaitons poursuivre ces réunions publiques de quartiers indispensables pour être au plus près de nos concitoyens.

Pour aller plus loin, nous nous sommes donné la nouvelle mission de créer et de développer l'implication citoyenne, qui consiste à vous faire participer à des projets non plus à une échelle locale, mais communale. C'est un engagement fort de la nouvelle équipe. Il est important de préciser que l'implication citoyenne ne demande aucune compétence particulière, juste l'envie de venir nous rejoindre pour participer ensemble à la poursuite du développement de notre commune.

Au fil des semaines, les membres de la commission vous tiendront informés de l'avancée de notre mission par le biais du bulletin municipal, de notre page Facebook ou du site internet de la mairie. Nous vous avons d'ailleurs déjà sollicités en vous demandant votre avis pour la refonte du journal municipal. Nous vous remercions pour vos réflexions dont nous tiendrons compte. »

« **Nous souhaitons continuer à faire pour vous, mais également faire avec vous.** »



**POUR EN SAVOIR PLUS**  
www.stdenislesbourg.fr/  
implicationcitoyenne

## > Accueil des nouveaux habitants

Une tradition à Saint-Denis

**C'est dans la matinée du 29 août dernier que Guillaume Fauvet et plusieurs membres de son équipe ont souhaité la bienvenue aux nouveaux résidents du lotissement les Aviateurs.**

### > Témoignages

#### > Alexandre Moulin

« Nous avons emménagé le 30 juillet. Nous connaissons déjà bien la commune, c'est pour cela que nous souhaitons nous y installer. Nous avons été très bien accueillis. Ma fille a reçu sa carte de médiathèque que nous venons d'inaugurer ! Les logements sont neufs. Le cadre est agréable. Nous sommes à proximité de la voie verte, elle est très facile d'accès. Ainsi, j'emmène ma fille à l'école tous les jours à vélo. »

#### > Gilles Parrain

« Je suis originaire de Saint-Denis. Étant pompier professionnel à Bourg-en-Bresse et engagé volontaire au CIS Seillon, je devais trouver un logement situé à moins de 8 minutes de la caserne. Nous sommes à proximité de tout : rocade, supermarchés, arrêts de bus... Le lotissement est vraiment très bien placé. J'ai été très agréablement surpris par le rapport qualité/prix. Je n'ai pas pu assister à l'accueil organisé par la mairie, j'étais de garde. C'est cependant une bonne initiative. Il faut désormais que tout le monde prenne ses marques. »

#### > Marie-Christine Lao Yip Sein

« Je vivais à Etrez et je voulais me rapprocher des écoles de mes enfants et de mon travail. J'avais lancé des demandes il y a un an environ. Logidia m'a contactée et m'a proposé un pavillon dans ce lotissement. Je suis ravie, le cadre est superbe et nous sommes à proximité de tout. L'accueil des nouveaux habitants était une très bonne idée. Il n'y a pas beaucoup de communes qui le font. Ça donne un côté humain à notre arrivée et ça m'a permis de rencontrer quelques voisins. »



## > Une rentrée scolaire pas comme les autres...

Malgré tout, de nombreux projets ont vu le jour

**La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, les enseignants, les personnels communaux, les enfants et les parents étaient heureux de reprendre le chemin de l'école. Mais il n'en demeure pas moins qu'elle a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des mesures.**

### > Les règles à respecter

Le dernier protocole de l'Éducation nationale en date du 26 août dernier a durci la règle concernant le port du masque pour les personnels, notamment en maternelle où il devient systématiquement obligatoire. Pour les enfants, il est obligatoire à partir de 11 ans. Sont également maintenus :

la distanciation physique et la limitation du brassage des élèves là où elle est matériellement possible, l'application des gestes barrières et la désinfection des locaux et des matériels qui incombent à la commune. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé une fois par jour ainsi que la désinfection des surfaces

les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel (bureaux, poignées de porte...).

**Il est également demandé à tous de respecter le port du masque et la distanciation physique aux abords des écoles.**

### > Quelques changements

#### Nouvelle classe

Une classe de CE1-CE2 a ouvert à l'école du Village, portant ainsi le nombre total de classes à 12.

#### De nouveaux enseignants

- École du Village : Karine Bruyère, Gladys Gudin et Enzo De Bernardi
- École maternelle des Vavres : Karine Nallet

#### De nouveaux agents communaux

- École du Village : Ranya Lakhdar, nouvelle ATSEM
- École des Vavres : Cathy Cartillier, nouvelle cantinière

#### Départs

- Merci à Martine Michelin, partie en retraite en septembre, pour ses années d'investissement auprès des enfants
- Merci à Sylvie Gravier, partie vers d'autres horizons professionnels

### > Transfert provisoire de la cantine de l'école maternelle des Vavres

La cantine de l'école maternelle des Vavres a été transférée provisoirement dans les locaux de Terre en couleur. Ce transfert devait s'appliquer en avril 2020. Il a été reporté à cette rentrée à cause du confinement. Il a été décidé par la précédente équipe municipale en février 2020 en raison notamment de l'augmentation des effectifs à la cantine, de l'étroitesse des locaux et d'une cuisine inadaptée. Désormais, tous, personnels et enfants, y gagnent de bien meilleures conditions pour le temps méridien. Une attention toute particulière est apportée à la sécurité, car ces nouvelles modalités nécessitent de traverser une rue. Le policier municipal est souvent présent. Rappelons que ce transfert n'est que provisoire dans l'attente de la mise en œuvre du projet de restructuration-rénovation de l'école des Vavres.

### > Le plein de projets

Malgré le contexte incertain, il est important de pouvoir regarder vers l'avenir... Tout en respectant les règles sanitaires...

#### > Musique

Mise en place d'une batucada\* pour les CM1-CM2 de l'école du Village en lien avec Accords musique et déjà initié l'an passé.

#### > Semaine du goût

Un repas, financé par le CCAS et s'adressant aux plus grands, a été organisé sur le temps méridien à l'école du Village à la 13 octobre dans le cadre de la semaine du goût. Ce projet est porté par Pôle Pyramide et le restaurant Racines de Saint-Denis-lès-Bourg. Des ateliers dans le prolongement de ce repas dans l'après-midi ont été organisés. Des actions similaires pourraient être programmées plus tard pour les plus petites classes et l'école des Vavres.

\* batucada : groupe de musiciens pratiquant des percussions traditionnelles du Brésil



### > Effectifs

#### Groupe scolaire du village

- Maternelle : 4 classes, 105 élèves
- Élémentaire : 8 classes, 208 élèves

Soit un total de 313 élèves.

#### Groupe scolaire Lilas-Vavres

- Maternelle des Vavres : 5 classes, 120 élèves
- École élémentaire des Lilas : 8 classes, 191 élèves

Soit un total de 311 élèves.

#### Groupe scolaire du Peloux

- Maternelle : 4 classes, 94 élèves
- Élémentaire : 8 classes, 213 élèves

Soit un total de 315 élèves.

#### Collège Yvon Morandat

- 6<sup>e</sup> : 6 classes, 154 élèves
- 5<sup>e</sup> : 5 classes, 130 élèves
- 4<sup>e</sup> : 6 classes, 160 élèves
- 3<sup>e</sup> : 5 classes, 136 élèves

Soit un total de 580 élèves.

# > La Bergère et le Crapaud

## Une nouvelle association à Saint-Denis-lès-Bourg

Le nom de cette association vous interpelle ? Qu'ont donc en commun une bergère et un crapaud ? Eh bien, ces termes désignent tous deux différents types de fauteuils ! Une bergère est un large fauteuil à dossier rembourré, avec joues pleines, manchettes et coussin sur le siège, apparu vers 1720. Quant au crapaud, c'est un fauteuil entièrement rembourré à dossier gondole et aux pieds généralement cachés par un volant du même tissu que le recouvrement général, apparu au XIXe siècle sous le style Louis-Philippe puis le style Second Empire. Ces indices vous aideront sans doute à cerner les activités qui vous sont proposées...

« L'association a été créée il y a dix ans, explique Dominique Minier et elle compte près de 25 adhérents. Nous avons démarré

à Polliat, pour ensuite nous installer à Mézériat. En raison de la crise sanitaire et aussi parce que nous avons envie de bouger, nous avons fait une demande à Saint-Denis qui nous a proposé un espace plus grand et plus accessible. La municipalité a mis à notre disposition une maison inoccupée pour l'instant, ce qui nous permet d'entreposer nos fauteuils. Les cours sont dispensés selon une méthode traditionnelle

par une tapissière d'ameublement professionnelle qui est salariée de l'association. Les réalisations peuvent aller du petit tabouret au gros fauteuil en passant par la chaise, et toutes les étapes peuvent être accomplies, de la carcasse vide à la pose du tissu. »

### Infos pratiques :

- Contact : Dominique Minier — 06 72 28 35 68 — tapisseriebetc@gmail.com — 126 allée des roses à Saint-Denis-lès-Bourg
- Horaires : lundi matin, lundi après-midi et vendredi matin — séance de 3 heures — 8 participants maximum par séance
- Une liste d'attente est en cours pour l'ouverture d'une quatrième demi-journée



## > Stéphanie Dégletagne

### ATSEM titularisée

Stéphanie Dégletagne est âgée de 34 ans et réside à Viriat. Elle travaille à l'école maternelle du Village en tant qu'ATSEM\*. Elle a été recrutée à la suite du départ en retraite d'une de ses collègues. Elle vient d'être titularisée.



« Mon parcours scolaire et professionnel a toujours suivi la voie de l'enfance, principalement la petite enfance, car c'est l'âge de la découverte et de ses premiers apprentissages. J'ai fait des études à l'Institut professionnel de formation des maîtres de Bourg-en-Bresse, car je souhaitais au départ être professeure des écoles (plus particulièrement en école maternelle).

Les stages réalisés grâce à ce cursus m'ont permis d'y découvrir ma voie, non pas en tant que professeur, mais en tant qu'ATSEM, car c'est un métier multitâche (assistance au professeur, aide à la socialisation et à l'autonomie des enfants, préparation des ateliers, création) et en lien permanent avec les enfants, ce que j'apprécie grandement.

En attendant de passer le concours d'ATSEM, j'ai passé mon CAP petite enfance et j'ai effectué des métiers qui restaient en lien avec ce secteur. J'ai exercé en tant que garde d'enfants à domicile, animatrice pour l'aide aux devoirs, et quelques mois en tant qu'animatrice périscolaire pour le TAP\* à l'école maternelle de Marboz, ce qui m'a permis d'y faire un premier pas professionnel et d'y côtoyer des ATSEM.

Puis s'en est suivie la réussite au concours et de là, ont démarré mes remplacements en tant qu'ATSEM.

J'ai exercé près d'une année à l'école maternelle de Saint-Etienne-du-Bois, puis j'ai effectué deux années de remplacement à l'école maternelle du Village de Saint-Denis-lès-Bourg. Depuis cette année, j'ai été recrutée en tant qu'ATSEM de façon définitive dans cette même école. Je travaille avec trois autres collègues et l'ambiance y est bonne.

Saint-Denis-lès-Bourg m'a fait confiance en me donnant la chance d'exercer le métier que j'affectionne, il restait l'étape de la titularisation que j'attendais avec impatience, car elle me permettra enfin de voir mon avenir sûr avec un métier que j'exercerai de façon durable et qui me permettra de ne pas perdre l'obtention du concours. Du côté de mes loisirs, je pratique le yoga et la couture. »

\*ATSEM : agent spécialisé des écoles maternelles  
\*TAP : temps d'accueil périscolaire

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES • Octobre 2020 / 5



NOVEMBRE		
samedi 6	Concours de belote à la vache à la SDF — 14 h	Secteur bouliste bressan
dimanche 7	Quine loto à la SDF — 14 h	Comité de fleurissement
jeudi 11	Commemoration de l'Armistice 1918 à la SDF	Anciens combattants
samedi 13	Vente de saucisson cuit façon donneurs de sang au parking Market — 10 h	Donneurs de sang
mardi 16	Concours de belote coincée à la SDF — 13 h 30	Club amitié rencontre
vendredi 19	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
samedi 20	Repas paroissial à la SDF	Education populaire
dimanche 28	Marché artisanal à la SDF	Club amitié rencontre
DECEMBRE		
dimanche 5	Brocante puériculture à la SDF — 9 h	Sou des écoles
vendredi 17	Goûter de Noël à la SDF — 15 h	Club amitié rencontre
vendredi 17	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
samedi 18	Coupe de Noël au gymnase en journée	Saint-Denis dojo
vendredi 24	Réveillon à la ferme	Pôle pyramide

JANVIER 2021	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D. 01h	1 L. 01h	1 J. 01h	1 J. 01h	1 J. 01h	1 M. 01h
2 V. 02h	2 M. 02h	2 M. 02h	2 V. 02h	2 D. 02h	2 M. 02h
3 D. 03h	3 M. 03h	3 M. 03h	3 J. 03h	3 L. 03h	3 J. 03h
4 L. 04h	4 J. 04h	4 J. 04h	4 D. 04h	4 M. 04h	4 V. 04h
5 M. 05h	5 V. 05h	5 V. 05h	5 M. 05h	5 J. 05h	5 M. 05h
6 M. 06h	6 S. 06h	6 S. 06h	6 M. 06h	6 D. 06h	6 J. 06h
7 J. 07h	7 D. 07h	7 D. 07h	7 J. 07h	7 L. 07h	7 M. 07h
8 V. 08h	8 L. 08h	8 L. 08h	8 V. 08h	8 M. 08h	8 M. 08h
9 V. 09h	9 M. 09h	9 M. 09h	9 J. 09h	9 L. 09h	9 J. 09h
10 S. 10h	10 M. 10h	10 M. 10h	10 V. 10h	10 D. 10h	10 M. 10h
11 L. 11h	11 J. 11h	11 J. 11h	11 J. 11h	11 M. 11h	11 V. 11h
12 M. 12h	12 V. 12h	12 V. 12h	12 M. 12h	12 J. 12h	12 M. 12h
13 M. 13h	13 S. 13h	13 S. 13h	13 M. 13h	13 D. 13h	13 J. 13h
14 J. 14h	14 D. 14h	14 D. 14h	14 J. 14h	14 M. 14h	14 V. 14h
15 V. 15h	15 M. 15h	15 M. 15h	15 J. 15h	15 L. 15h	15 M. 15h
16 S. 16h	16 M. 16h	16 M. 16h	16 V. 16h	16 D. 16h	16 J. 16h
17 D. 17h	17 M. 17h	17 M. 17h	17 J. 17h	17 L. 17h	17 M. 17h
18 M. 18h	18 V. 18h	18 V. 18h	18 M. 18h	18 J. 18h	18 M. 18h
19 M. 19h	19 S. 19h	19 S. 19h	19 M. 19h	19 D. 19h	19 J. 19h
20 M. 20h	20 M. 20h	20 M. 20h	20 V. 20h	20 M. 20h	20 M. 20h
21 J. 21h	21 D. 21h	21 D. 21h	21 J. 21h	21 L. 21h	21 M. 21h
22 J. 22h	22 M. 22h	22 M. 22h	22 V. 22h	22 D. 22h	22 J. 22h
23 L. 23h	23 J. 23h	23 J. 23h	23 M. 23h	23 M. 23h	23 V. 23h
24 M. 24h	24 V. 24h	24 V. 24h	24 M. 24h	24 J. 24h	24 M. 24h
25 M. 25h	25 S. 25h	25 S. 25h	25 M. 25h	25 D. 25h	25 J. 25h
26 J. 26h	26 M. 26h	26 M. 26h	26 V. 26h	26 M. 26h	26 M. 26h
27 V. 27h	27 D. 27h	27 D. 27h	27 J. 27h	27 L. 27h	27 M. 27h
28 V. 28h	28 M. 28h	28 M. 28h	28 V. 28h	28 D. 28h	28 J. 28h
29 V. 29h	29 M. 29h	29 M. 29h	29 J. 29h	29 L. 29h	29 M. 29h
30 M. 30h	30 V. 30h	30 V. 30h	30 M. 30h	30 D. 30h	30 J. 30h
31 D. 31h	31 M. 31h	31 M. 31h	31 V. 31h	31 M. 31h	31 V. 31h

JULIET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 D. 01h	1 M. 01h	1 M. 01h	1 V. 01h	1 L. 01h	1 M. 01h
2 V. 02h	2 M. 02h	2 M. 02h	2 V. 02h	2 M. 02h	2 J. 02h
3 D. 03h	3 M. 03h	3 M. 03h	3 J. 03h	3 L. 03h	3 M. 03h
4 L. 04h	4 J. 04h	4 J. 04h	4 D. 04h	4 M. 04h	4 V. 04h
5 M. 05h	5 V. 05h	5 V. 05h	5 M. 05h	5 J. 05h	5 M. 05h
6 M. 06h	6 S. 06h	6 S. 06h	6 L. 06h	6 S. 06h	6 L. 06h
7 J. 07h	7 D. 07h	7 D. 07h	7 J. 07h	7 M. 07h	7 V. 07h
8 V. 08h	8 L. 08h	8 L. 08h	8 V. 08h	8 M. 08h	8 M. 08h
9 V. 09h	9 M. 09h	9 M. 09h	9 J. 09h	9 L. 09h	9 J. 09h
10 S. 10h	10 M. 10h	10 M. 10h	10 V. 10h	10 D. 10h	10 M. 10h
11 L. 11h	11 J. 11h	11 J. 11h	11 J. 11h	11 M. 11h	11 V. 11h
12 M. 12h	12 V. 12h	12 V. 12h	12 M. 12h	12 J. 12h	12 M. 12h
13 M. 13h	13 S. 13h	13 S. 13h	13 M. 13h	13 D. 13h	13 J. 13h
14 J. 14h	14 D. 14h	14 D. 14h	14 J. 14h	14 M. 14h	14 V. 14h
15 V. 15h	15 M. 15h	15 M. 15h	15 J. 15h	15 L. 15h	15 M. 15h
16 S. 16h	16 M. 16h	16 M. 16h	16 V. 16h	16 D. 16h	16 J. 16h
17 D. 17h	17 M. 17h	17 M. 17h	17 J. 17h	17 L. 17h	17 M. 17h
18 M. 18h	18 V. 18h	18 V. 18h	18 M. 18h	18 J. 18h	18 M. 18h
19 M. 19h	19 S. 19h	19 S. 19h	19 M. 19h	19 D. 19h	19 J. 19h
20 M. 20h	20 M. 20h	20 M. 20h	20 V. 20h	20 M. 20h	20 M. 20h
21 J. 21h	21 D. 21h	21 D. 21h	21 J. 21h	21 L. 21h	21 M. 21h
22 J. 22h	22 M. 22h	22 M. 22h	22 V. 22h	22 D. 22h	22 J. 22h
23 L. 23h	23 J. 23h	23 J. 23h	23 M. 23h	23 M. 23h	23 V. 23h
24 M. 24h	24 V. 24h	24 V. 24h	24 M. 24h	24 J. 24h	24 M. 24h
25 M. 25h	25 S. 25h	25 S. 25h	25 M. 25h	25 D. 25h	25 J. 25h
26 J. 26h	26 M. 26h	26 M. 26h	26 V. 26h	26 M. 26h	26 M. 26h
27 V. 27h	27 D. 27h	27 D. 27h	27 J. 27h	27 L. 27h	27 M. 27h
28 V. 28h	28 M. 28h	28 M. 28h	28 V. 28h	28 D. 28h	28 J. 28h
29 V. 29h	29 M. 29h	29 M. 29h	29 J. 29h	29 L. 29h	29 M. 29h
30 M. 30h	30 V. 30h	30 V. 30h	30 M. 30h	30 D. 30h	30 J. 30h
31 D. 31h	31 M. 31h	31 M. 31h	31 V. 31h	31 M. 31h	31 V. 31h



À SAVOIR

## > Conscrits 2020

Habituellement, l'arrivée de l'automne marque le début de la tournée des conscrits.



Il est en effet de tradition locale que les jeunes de la commune aillent à la rencontre de tous les habitants pour leur annoncer la date du banquet et pour solliciter leur soutien dans la prise en charge du repas de banquet. En retour, ils les invitent à la soirée matefaims du lundi. C'est avant tout l'occasion d'échanger en toute convivialité avec eux. Cette année, la crise sanitaire remet en cause cette habitude encore bien ancrée à Saint-Denis-lès-Bourg. Pour autant, les conscrits ne baissent pas les bras. La date du banquet a été fixée au week-end des 13, 14 et 15 février 2021 dans le cas où les conditions sanitaires permettraient son maintien. Après réflexion, les jeunes classards ont maintenu leur tournée chez les habitants, même si le respect des gestes barrières les oblige à être masqués et à rester sur le pas de votre porte. Mais l'esprit reste le même : le maintien du lien intergénérationnel et une contribution à l'animation de la vie communale. Merci de leur réserver un bon accueil même si cette année il sera, par la force des choses, un peu différent.

## > Conscrits 2021

La réunion est prévue le 27 novembre prochain.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ STÉPHANE**  
conscrits2021sdlb@gmail.com

## > Les sapeurs-pompiers vous présentent leur nouveau calendrier



### Il est rappelé que :

- Les pompiers doivent être en uniforme et avoir une carte de membre de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain qu'ils vous présenteront à votre demande
- Ils doivent également vous remettre un reçu pour attester votre don
- La page de garde du calendrier porte le nom « Seillon »

Vous les avez peut-être vus ou entendus, les pompiers ont poursuivi leurs missions d'aide à la population pendant toute la période dite de confinement et de déconfinement avec un équipement de sécurité individuel plus important.

« La fin de l'année approchant, les sapeurs pompiers du CIS Seillon vont, dès le mois de novembre, commencer à venir vous rencontrer pour vous présenter leur traditionnel calendrier qui rencontre chaque année un franc succès, explique Alexis Gruet, président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Seillon. Il nous semble effectivement important de garder ce lien avec les habitants. Ils se présenteront chez vous masqués, et vous remettront ce calendrier sur le pas de la porte afin de respecter les gestes barrières. Chacun sera muni de gel hydroalcoolique afin de se laver les mains le plus fréquemment possible. Pour autant, les sapeurs pompiers attirent l'attention de tous sur les escroqueries possibles qui interviennent chaque année. »

**Les sapeurs-pompiers vous souhaitent dès à présent une bonne fin d'année.**

## > Manœuvres des sapeurs-pompiers



« Vous avez dû remarquer, il y a quelque temps, l'action des sapeurs-pompiers qui ont ouvert et mis en eau les poteaux incendie à proximité de chez vous sans qu'il ne se passe rien de particulier, souligne Bertrand Girod, chef de centre du CIS\* Seillon. Cette action, qui est du ressort des sapeurs-pompiers, est obligatoire tous les trois ans, afin de vérifier le fonctionnement de ces matériels indispensables. Ceux-ci sont implantés de manière à fournir une ressource en eau qui nous permettra de combattre efficacement un incendie. Il est donc important de s'assurer périodiquement que cet hydrant est accessible et utilisable en toutes circonstances. Si vous constatez qu'un poteau incendie est cassé, déformé ou qu'il fuit, qu'il est enfoui dans de la végétation le rendant invisible et/ou inaccessible, faites remonter l'information à la mairie. Le maire dispose du pouvoir de police, et pourra, en lien avec les services municipaux, intervenir

pour que la situation redevienne conforme. Attention également au stationnement qui pourrait rendre l'accès à ces équipements difficile, voire, parfois, impossible. »

\* CIS : centre d'incendie et de secours



## 6 / BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES • Octobre 2020



JANVIER		
samedi 7	Vœux du maire à la SDF — 18 h 30	Mairie
vendredi 8		
samedi 9	Tournoi en salle au Gymnase	Olympique St-Denis
dimanche 10		
mardi 12	Collecte à la SDF — 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h	Donneurs de sang
vendredi 15	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
mardi 19	Concours de belote à la vache à la SDF — 13 h 30	Club amitié rencontre
samedi 23	Tournoi en salle féminin au gymnase	Olympique Saint-Denis
dimanche 24		
samedi 30	Concours de belote à la vache SDF — 13 h 30	Donneurs de sang
dimanche 31	Matinée à la SDF — 16 h	Accords musique
FÉVRIER		
samedi 6	Concours de belote à la vache SDF — 15 h Repas — 19 h	La boule joyeuse
samedi 6	Vente de paella à emporter face à la mairie — 9 h à 12 h	Les bouchons solidaires
dimanche 14	Banquet des classes à la SDF	Conscrits
dimanche 15	Bal et crêpes	
vendredi 19	Conférence à la Ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
samedi 20	Open de Bresse au gymnase	Saint-Denis dojo
dimanche 21	Théâtre des aînés ruraux SDF — 14 h	Club amitié rencontre
samedi 27	Salon des vins à la SDF — 10 h à 20 h	Club œnologique amis de la veyle
dimanche 28	Salon des vins à la SDF — 9 h 30 à 18 h	

dimanche 28	Challenge Mouniau à Astroboule	La boule joyeuse
MARS		
jeudi 4	Thé dansant à la SDF — 14 h	Club amitié rencontre
samedi 6	Concert à la SDF — 16 h	Accords musique
samedi 13	Tournoi annuel à la SDF — 10 h	Ain bounty poker
mardi 16	Collecte à la SDF — 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h	Donneurs de sang
vendredi 19	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
vendredi 19	Commémoration cessez le feu en Algérie — 18 h 30	Anciens combattants
samedi 20	Carnaval — 10 h	Sou des écoles
samedi 20	Thé dansant à la SDF — 14 h	Comité de fleurissement
dimanche 21	Roc'Altitude au gymnase	Compétition roc'altitude
samedi 27	Salon du bien-être SDF — 10 h à 19 h	Ain nature et santé
dimanche 28	Salon du bien-être SDF — 10 h à 18 h	Ain nature et santé
AVRIL		
dimanche 11	Challenge Bardet à la Chaufferie	La boule joyeuse
vendredi 16	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
samedi 24	Festival de la bière à la SDF — 14 h	Comité des fêtes
dimanche 25	Festival de la bière à la SDF — 10 h à 18 h	
MAI		
samedi 1 <sup>er</sup>	Randonnée	Commune de Saint-Denis
mardi 4	Après-midi festif à la SDF — 14 h	CCAS

vendredi 7	Marché Européen à la SDF	Comité de jumelage Schutterwald
samedi 8	Commémoration du 8 mai 1945	Anciens combattants
dimanche 9	Marché aux fleurs sur le parking SDF — 8 h à 13 h	Comité de fleurissement
dimanche 9	Vente de tartes sur le parking SDF — 8 h à 13 h	Club amitié rencontre
dimanche 9	Matinée à la SDF — 16 h	Accords musique
vendredi 21	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
Lundi 24	Vide grenier à la MARPA — 6 h à 18 h	Marpa la chenevière
mardi 25	Collecte à la SDF — 9 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h	Donneurs de sang
JUIN		
samedi 5	Gala sportif au gymnase — 17 h	Acs
vendredi 18	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
samedi 19	Fédéral bouliste à la Chaufferie	Comité bouliste de l'ain
dimanche 20		
vendredi 25	Fête des écoles — à partir de 18 h	Sou des écoles
JUILLET		
samedi 3	Championnat de France doubles toutes divisions à la Chaufferie	Comité bouliste de l'ain
dimanche 4		
vendredi 9		
samedi 10	25 <sup>e</sup> anniversaire du théâtre à la SDF	ACS
dimanche 11		
vendredi 16	Concours de pétanque en semi nocturne à la SDF	Comité des fêtes / vogue

samedi 17	Fête patronale : pétanque en boules carrées, repas, bal, feu d'artifices à la SDF	Comité des fêtes / vogue
dimanche 18	Fête patronale : course pédestre, repas champêtre, heptathlon des enfants, course cycliste à la SDF	Comité des fêtes / vogue
lundi 19	Challenge André Mirmand à la Chaufferie	La boule joyeuse
mardi 27	Collecte à la SDF — 14 h à 19 h	Donneurs de sang
AOÛT		
mardi 24	Collecte à la SDF — 14 h à 19 h	Donneurs de sang
samedi 28	Concours de pétanque — 14 h 30	Olympique Saint-Denis
SEPTEMBRE		
samedi 4	Forum des associations à la SDF — 9 h à 12 h	Pôle pyramide
vendredi 17	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
samedi 18	Rando de l'espoir et repas à Saint-Rémy	Donneurs de sang
samedi 25	Soirée festive à la SDF	Comité de jumelage schutterwald
dimanche 26	Challenge Dimet et Open féminin à la Chaufferie	La boule joyeuse
OCTOBRE		
samedi 2	Puces des couturières à la SDF	Pôle pyramide
dimanche 3		
dimanche 10	Repas des aînés à la SDF	Comité des fêtes et CCAS
vendredi 15	Conférence à la ferme — 20 h 30	Ain nature et santé
samedi 16	AG et 30 <sup>e</sup> anniversaire à la SDF	Saint-Denis rando et cyclo
mardi 19	Collecte à la SDF — 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h	Donneurs de sang
samedi 23	Concours de belote à la vache à la SDF — 14 h	Amicale des anciens combattants

# > Gestion différenciée des espaces verts

## Vers une collaboration avec la population

« Nous avons orienté un changement de politique, avec la mise en place du zéro pesticide et un retour de la biodiversité et de la nature en ville, explique Guillaume Fauvet. Cela passe par une modification des modes opératoires des services techniques, avec

« Nous avons orienté un changement de politique, avec la mise en place du zéro pesticide et un retour de la biodiversité et de la nature en ville »

une gestion différenciée des espaces et de nouvelles pratiques, mais également par un renouvellement du matériel et un renforcement des équipes. Nous souhaitons trouver un véritable compromis entre le niveau d'entretien et les moyens à allouer, tout en tenant compte des contraintes financières que connaissent les collectivités. Aussi, nous avons la volonté d'impliquer et d'accompagner la population, notamment dans les lotissements, afin d'optimiser les moyens et le coût public, mais aussi pour (re) créer du lien et de la solidarité entre les habitants et les agents communaux. »

### > Rôle des services techniques

Les services techniques ont en charge la gestion des équipements sportifs (stade de foot, tennis, gymnase, city stade), des parcs et jardins (la Viole, pré joli, la Cure), du cimetière et des bâtiments (écoles, salle des fêtes).

Pour l'ensemble de la commune qui compte près de 6 000 habitants, ils assurent l'entretien :

- Général : ramassage des papiers, vidage des poubelles
- Des 50 km de voiries : élagage, fauchage, rebouchage de trous sur voirie, curage et busage des fossés
- Des bâtiments : électricité, plomberie, diverses réparations, peinture
- Du parc matériel

Ils réalisent également de petits aménagements paysagers : cache conteneur, plantations d'arbre et d'arbuste, pose de mobilier urbain.

### > Zéro phyto

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi interdit le recours aux produits phytosanitaires pour détruire les herbes sauvages, ce qui signifie que le désherbage doit s'effectuer mécaniquement et/ou manuellement. L'objectif est de réduire l'utilisation des engrais et des pesticides afin de protéger et préserver la santé publique, les ressources en eau, la biodiversité, l'air et les sols.

S'il est une obligation, le passage au zéro phyto est aussi une opportunité de proposer une nouvelle conception de la nature en ville. Chacun doit trouver sa place, accepter le changement et que la verdure reprenne ses droits.

Afin de pouvoir avancer vers une commune propre tout en préservant la nature, la commune a acquis une balayeuse et une brosse mécanique pour entretenir les caniveaux et les pieds de bordure, mais également un désherbeur thermique et une débroussailluse.

### > Gestion différenciée des espaces verts

Saint-Denis-lès-Bourg a également choisi de travailler sur une gestion différenciée de ces espaces verts en trouvant des techniques alternatives d'entretien avec :

- La mise en place de jachères fleuries, dans le centre du village par exemple, nécessitant peu d'entretien et uniquement deux fauches par an. Chaque année, quelques graines doivent être ressemées pour conserver un espace fleurissant
- La réalisation de fauchages et de tontes raisonnés sur des secteurs peu utilisés en laissant un passage pour piéton (comme vers le boulodrome)

D'autres techniques et stratégies sont en cours de réflexion et seront présentées lors de réunions publiques.

Les moyens humains et financiers n'étant pas extensibles, les agents de la commune ne peuvent pas maintenir une fréquence d'entretien intense sans l'utilisation de produits chimiques. La municipalité compte donc sur votre indulgence pour accepter l'apparition de flore et d'herbes spontanées, mais également sur la participation citoyenne des Dionysiens et Dionysiennes pour entretenir les abords de vos habitations comme les pieds de murs et de trottoirs.

Cette contribution est primordiale pour avoir un environnement à la hauteur des attentes de tous les habitants.

**N'hésitez pas à contacter les services techniques si vous avez des questions, ils sont à votre écoute.**

 **POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)



## > Enquête sur le bulletin municipal

Vous avez vu passer ce questionnaire sur Facebook et dans votre précédent bulletin. Certains habitants ont répondu et l'équipe municipale tiendra compte de ces retours. Vous verrez effectivement un changement s'opérer très prochainement dans votre bulletin municipal. Les retours déplorent le format, le papier glacé le manque de photos, mais apprécient le contenu, les informations de la commune et les couleurs...



## > Du côté de la Médiathèque

La médiathèque est ouverte aux horaires habituels :

- **Mardi** : 10 h – 12 h / 16 h – 18 h 30
- **Mercredi** : 10 h – 12 h / 14 h – 18 h 30
- **Vendredi** : 16 h – 18 h 30
- **Samedi** : 9 h 30 – 12 h 30

La médiathèque sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier. Le masque est toujours obligatoire. Quelques places assises ont été réinstallées. Les usagers peuvent venir à plusieurs.

- Les retours se font toujours dans la boîte retour avec une mise en quarantaine de 3 jours.

### > Faire le plein d'animations

Les contes ont repris avec Delphine Debieesse les samedis matins. Ils se déroulent à la Ferme afin de respecter le protocole sanitaire.

Tu t'es vu quand t'as lu ? a repris samedi 17 octobre. C'est l'occasion pour les lecteurs d'échanger sur leurs lectures du moment. Moment convivial apprécié des participants !

### Agenda

#### NOVEMBRE

- **Samedi 21**  
contes en couleurs

#### DÉCEMBRE

- **Jeudi 3**  
14 h 30 — Spectacle pour les adultes « Angèle en goguette »
- **Mardi 8**  
Balade contée en soirée avec la conteuse Irène Ville

#### JANVIER 2021

- **Jeudi 3**  
Nuit de la lecture et « Tu t'es vu quand t'as lu ? »
- JANVIER ET FÉVRIER**  
Contes en couleurs

### ♥ COUPS DE CŒUR LECTURE ♥

Par Fabienne et Corinne

- Une vie entre les pages, Cristina Caboni, Presses de la Cité
- Roman pour adultes

Deux femmes, deux époques, un même amour des livres...

Sofia Baueur, relieuse à ses heures perdues, vit à Rome. Son couple bat de l'aile et elle sent son existence lui glisser entre les doigts. Passionnée de livres anciens, elle entre un jour dans une librairie et s'y voit offrir un vieil ouvrage contre la promesse de le remettre en état.

Alors qu'elle s'attelle à sa restauration, Sofia tombe sur une lettre manuscrite, dissimulée entre les pages. Celle-ci est signée de la main de la relieuse originale du livre, une certaine Clarice von Harmel, ayant vécu à Vienne au début du XIXe siècle. Une femme qui s'est battue pour son indépendance et sa liberté, les payant au prix fort. Elle y évoque un fascinant secret que Sofia n'aura alors de cesse de mettre au jour, aidée en cela par Tomaso Leoni, chasseur de livres rares et expert en graphologie...

Indice après indice, le couple mène une enquête rocambolesque à travers l'Europe et redonne une voix à Clarice, dont le courage et la détermination guideront Sofia sur le chemin de sa nouvelle vie...

*Un roman très bien écrit, alternant notre époque et le XIXe siècle. Rien n'est laissé au hasard, l'intrigue est rondement menée, sa résolution n'intervenant qu'à la toute fin du récit. Pas de temps mort, la passion est présente sous diverses formes et à tous moments.*

- Lecture jeunesse
- Pandora, Victoria Turnbull, Clarion Books, album Pandora, une jeune renarde, vit seule dans un monde de déchets. Triste vie... jusqu'au jour où un oiseau vient à elle. Début d'une belle amitié grâce à cet oiseau voyageur qui apporte de la joie, de l'espoir et de la vie dans ce monde de désolation !

*Une très belle histoire d'amitié servie par de magnifiques illustrations !*

Renseignements et inscriptions  
Médiathèque L'Odyssee - Tél. : 04 74 24 45 43  
mediatheque@stdenislesbourg.fr  
www.stdenislesbourg.fr/456-mediathèque-l-odyssee

Journal d'information municipal édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directrice de la publication: Lydie Chaudet - Rédaction: Gwenaëlle Le Goff-Viard - Mise en page: Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression: Imprimerie Poncet - Tirage: 3 100 ex. - Crédits photographiques: mairie de Saint-Denis, associations - Distribution: Ainter'Job  
Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.



## > Escape game à la médiathèque

Un escape game a été créé grandeur nature à partir d'un escape book. Destiné aux ados et aux adultes, les participants ont dû résoudre une enquête à la demande d'un fantôme. Des décors ont été récupérés auprès de l'ACS, du groupe théâtre, des bénévoles de la médiathèque, des salariés du Pôle Pyramide et de la mairie. D'autres ont été réalisés par nos soins et avec l'aide de Patrick Vaugeois, conseiller municipal. Les enfants ont pu profiter d'un temps de jeu (résolution d'énigmes) le mercredi. Ils sont venus déguisés et sont repartis avec un diplôme et des surprises. Un décor sur le thème d'Halloween a été conçu par des personnes en réinsertion de la MCIE - Tremplin (Mobilisation collective et individuelle à l'Emploi).

Le lancement de cette manifestation a eu lieu le 30 octobre et des séances seront programmées dans les mois à venir.

Nous remercions tous ces différents partenaires.



## Retour en images...



Le repas organisé par le Comité des fêtes



Forum des associations



Inauguration du mur d'escalade

## État civil

### Naissances

Ilyana CHAUVIN (11/01), Eden PEREZ GOESSEL (15/01), Faustine BABEL (30/01), Marceau BAI (05/02), Antoine GRIMOUD (27/05), Aïden REYNAUD-CLEYET (29/05), Charlie EISENBARTH (19/06), Constance NOGUERE (26/06), Iris GONÇALVES (09/07), Tessa RAVET (29/07), Souhaïl SAÏDI (19/08), Nour LAKRAË (23/08).

### Mariage

Guillaume FERRAND et Cindy BOURCIAT (20/06), Christophe CATHALA et Sophie GILLIOT (12/07), Chongsu ZAPATA DURÉ et Aurélie DUMAS (24/07), Romain THERY et Emilie MACHARD (29/08), Benoit BANCILLON et Clémence LANIEL (05/09), Anthony DUMONTET et Nelly RAVOUX (05/09), Michaël CORRAND et Mélanie NIEL (12/09), Norman ANTOINAT et Marylou BELLA (19/09), Corentin RAVET et Andréa ANTOINET (26/09), Andy GOUJON et Aline CATONNET (03/10).

### Décès

René PRABEL (04/01), Robert DESCIEUX (09/01), Roger THÉVENOT (23/01), Annette GRUÈRE veuve RONCIN (02/02), Alice JUGNET épouse CHABERT (05/02), Paul DOUVRE (07/02), Nadine MUNIER épouse AUGER (09/02), Philippe GONIN (23/02), Noël NOSJEAN (10/03), Madeleine PERRET veuve GRIESZMANN (13/03), Josette LHERMET veuve ROCHETTE (04/04), Christiane LASSAUNIÈRE veuve PIGEAT (11/04), Angélique JOUVRAY (23/05), Yvette BOZONNET veuve BREVET (24/05), Hubert MANISSIER (30/05), Odette BESSARD épouse CHARBOUILLOT (16/06), Geneviève ANSELMETTI épouse POCHON (08/07), Colette GUILLET veuve TONNARD (11/07), Simone DEANDRÉA épouse DEUCHOSAL (09/08), Gilles BERTHELON (07/08), Didier PALANCHON (15/08), Georgette LORENZON épouse MONTIBERT (26/08), Paul GAILLOT (07/09), Louis JOSSERAND (22/09), Gilbert ROBIN (27/09).

## Agenda 2020 (sous réserve)

### NOVEMBRE

- **Samedi 7**  
15 h — Concours de belote à la vache secteur bouliste Bressan  
19 h — Repas secteur bouliste Bressan
- **Dimanche 8**  
14 h — Quine loto — Comité de fleurissement
- **Mercredi 11**  
Commémoration de l'Armistice 1918 — Anciens combattants
- **Samedi 14**  
9 h 30 à 12 h — Vente de saucissons cuits façon donneurs de sang — Donneurs de sang
- **Mardi 17**  
13 h 30 — Concours de belote coincée — Club amitié rencontre
- **Vendredi 20**  
20 h 30 — Conférence à la Ferme — Ain nature et santé
- **SAMEDI 21**  
19 h 30 — Repas — Comité paroissial
- **Dimanche 29**  
9 h 30 à 17 h — Marché et artisanat — Club amitié rencontre

### DÉCEMBRE

- **Dimanche 6**  
9 h — Brocante puériculture — Sou des écoles
- **Mardi 8**  
Illuminations
- **Vendredi 18**  
20 h 30 — Conférence à la Ferme — Ain nature et santé
- **Samedi 19**  
Coupe de Noël au gymnase en journée — Saint-Denis Dojo



www.stdenislesbourg.fr/  
Calendrier-des-fetes